

Cote du document: EB 2015/116/R.5
Point de l'ordre du jour: 5 a) i)
Date: 18 novembre 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-neuvième session

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Oscar A. Garcia
Directeur
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: o.garcia@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du
Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent-seizième session
Rome, 16-17 décembre 2015

Pour: Examen

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-neuvième session

1. Le présent rapport rend compte des délibérations du Comité de l'évaluation à sa quatre-vingt-neuvième session, tenue le 9 octobre 2015.
2. Y ont participé les membres du Comité représentant l'Inde (président), l'Égypte, la France, l'Indonésie, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas et la Suisse. La Chine y a assisté en qualité d'observateur. Au Comité se sont joints le responsable du Département gestion des programmes (PMD); l'administrateur principal de portefeuille, PMD; le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE); le Secrétaire du FIDA; le Directeur adjoint, IOE; le Vice-Président adjoint, Département de la stratégie et des savoirs (SKD); le Directeur de l'Unité du budget et du développement organisationnel; le Directeur de la Division Asie et Pacifique; le responsable de la Division Afrique orientale et australe; et d'autres membres du personnel du FIDA. S'est en outre joint au Comité M. Mafizur Rahman, conseiller économique et Représentant permanent suppléant de la République populaire du Bangladesh auprès du FIDA, pour les délibérations sur l'évaluation du programme de pays (EPP) pour le Bangladesh.

Adoption de l'ordre du jour

3. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour provisoire: i) ouverture de la session; ii) adoption de l'ordre du jour; (iii) Révision du procès-verbal de la quatre-vingt-huitième session du Comité de l'évaluation; (iv) programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et le plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; (v) Évaluation du programme de pays pour le Bangladesh; (vi) synthèse d'évaluations sur l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones; (vii) évaluation de la performance du Projet d'appui au Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture au Rwanda; (viii) ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation pour 2016; et (ix) Questions diverses.
4. Le président a proposé, pour gagner du temps, de modifier l'ordre des points de l'ordre du jour et de déplacer le point relatif à l'ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation pour 2016, qui deviendrait le point v).
5. L'ordre du jour provisoire a été modifié pour inclure, sous la rubrique Questions diverses, les points suivants: a) sur proposition du Directeur d'IOE, session informelle conjointe du Comité de l'évaluation et du Comité des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) consacrée à l'examen du rapport de synthèse d'évaluations sur le développement pastoral; b) méthode suivie par le Comité de l'évaluation pour communiquer des informations au Conseil d'administration; et c) sur proposition de la Norvège, possibilité de tenue d'un séminaire informel pour permettre au Comité de l'évaluation et au Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) d'examiner les conclusions préliminaires d'IOE à propos de l'évaluation du SAFP.
6. Le Comité a adopté l'ordre du jour contenu dans le document EC 2015/89/W.P.1, dûment amendé pour prendre en compte la modification de l'ordre des points inscrits et inclure trois points supplémentaires au titre des Questions diverses (à diffuser sous la cote EC 2015/88/W.P.1/Rev.1).

Révision du procès-verbal de la quatre-vingt-huitième session du Comité de l'évaluation

7. Le Comité de l'évaluation a entériné la version révisée du procès-verbal de sa quatre-vingt-huitième session, et certains de ses membres ont souligné la nécessité, pour le Comité, d'examiner les moyens par lesquels ses modalités de communication d'information pourraient être encore améliorées.

Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

8. Le Comité a accueilli avec intérêt le programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et le plan indicatif pour 2017-2018 d'IOE, figurant dans le document EC/2015/88/W.P.3, qu'il a considéré comme un excellent document préparé dans l'esprit des objectifs de la dixième reconstitution des ressources du FIDA. Le Comité a noté que les délibérations et les observations formulées par le Comité de l'évaluation, le Comité d'audit et le Conseil d'administration lors de leurs précédentes sessions avaient été prises en compte dans la finalisation du document. Les membres ont félicité également le Directeur d'IOE pour avoir préparé une vue d'ensemble comparative succincte, mettant en lumière les principaux changements intervenus entre la version actuelle du document sur le programme de travail et budget pour 2016 et l'aperçu général précédemment soumis au Comité de l'évaluation au mois de juin. Ils ont demandé à IOE de communiquer ce type de vue d'ensemble aux membres du Comité, à l'avenir, avant les sessions.
9. Les membres ont également pris note des nouveaux aspects intégrés au programme de travail et budget axé sur les résultats, et notamment: les énoncés de vision et de mission; un nouveau rapport de synthèse d'évaluations sur l'égalité entre les sexes, qui sera préparé conjointement par les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome; et un changement dans la date de présentation des rapports: celui portant sur les réalisations de 2015 sera soumis à la mi-septembre plutôt qu'à la fin mai, et celui relatif à l'utilisation du budget 2015 sera reporté de la mi-avril à la mi-septembre. Le Comité a noté que le nouveau document utilisait un taux de change révisé (1 USD = 0,87 EUR au lieu de 1 USD = 0,86 EUR), et que le projet de budget 2016 s'élevait actuellement à 5 669 419 USD, reflétant une baisse nominale de 6,6% et une augmentation réelle de 1,4% par rapport au budget 2015.
10. Les membres ont examiné les modifications apportées aux projections financières relatives à l'utilisation du budget 2015, et ont demandé des éclaircissements sur la différence entre l'augmentation réelle et la baisse nominale dans le budget 2016. IOE a indiqué que le taux de change était l'un des facteurs et que l'augmentation avait pour principaux facteurs la synthèse supplémentaire sur l'égalité entre les sexes et la nécessité de prévoir les dépenses de recrutement liées au remplacement de l'un des membres du cadre organique qui quittera IOE au premier trimestre de 2016.
11. Le Comité a apprécié les indicateurs d'efficacité et de responsabilité introduits par IOE dans le Cadre de mesure des résultats (CMR), et a invité IOE à y inclure également des indicateurs d'efficacité. À cet égard, IOE a précisé que le CMR proposé pour 2016 comprenait des indicateurs pour l'évaluation de son efficacité, mais qu'il les réexaminerait par la suite. Le Comité s'est félicité aussi de l'initiative proposée par IOE concernant la tenue, en novembre 2015, d'un séminaire technique sur l'évaluation du deuxième objectif de développement durable, et a suggéré que toutes les grandes questions pour lesquelles un suivi serait nécessaire soient mentionnées dans le programme de travail pour 2017 et les années suivantes.
12. En réponse à une interrogation sur la préparation des rapports de synthèse d'évaluations prévus, IOE a indiqué que trois rapports seraient parachevés cette année – sur la coopération Sud-Sud, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés – et que trois autres seraient proposés pour l'année prochaine – sur la concertation sur les politiques, la reproduction à plus grande échelle, et le travail conjoint sur l'égalité entre les sexes. La synthèse relative à la pêche et à l'aquaculture est actuellement prévue pour 2017.

13. S'agissant de la réforme du statut des consultants au FIDA, le Comité a apprécié les mesures prises par la direction en vue de la définition de nouvelles directives pour les consultants, et a demandé des précisions sur l'effet qu'elles pourraient avoir sur l'attractivité et les services du FIDA, compte tenu de sa forte dépendance à l'égard des services de consultants. La direction a indiqué que les nouvelles directives et le nouveau manuel ne modifieraient pas la politique en matière de fiscalité, et qu'il appartiendrait toujours aux consultants de payer des impôts dans leur pays de résidence lorsque la législation en vigueur l'exige.
14. Le Comité a approuvé la transmission du document sur le programme de travail et budget axé sur les résultats d'IOE au Comité d'audit pour examen et au Conseil d'administration pour approbation.

Ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation proposé pour 2016

15. Le Comité a examiné le document EC 2015/89/W.P.7, Ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation proposé pour 2016, et a décidé de tenir la session en juin au lieu de novembre. Après examen de tous les points pertinents, les membres ont demandé à IOE de leur présenter à la prochaine session du Comité, pour approbation, une version révisée de l'ordre du jour provisoire pour 2016.

Évaluation du programme de pays pour la République populaire du Bangladesh

16. Le Comité de l'évaluation a examiné l'EPP pour le Bangladesh, telle qu'elle figure dans le document EC 2015/89/W.P.4, et s'est déclaré satisfait du travail d'équipe mené en consultation et en collaboration entre IOE et la direction. Il a noté que cette EPP était la troisième concernant le Bangladesh, et les membres ont reconnu l'effort déployé par IOE pour produire un rapport clair et précieux.
17. Les membres ont félicité la direction à propos des notes de performance hautement satisfaisantes obtenues pour la pertinence des projets et leur alignement sur les stratégies du gouvernement, pour l'efficacité et l'efficience du portefeuille, et ont noté l'impact positif des projets sur l'atténuation de la pauvreté rurale obtenue grâce à l'augmentation des revenus des ménages, l'amélioration de la production et de la productivité, l'introduction de nouvelles techniques agricoles et l'amélioration de l'accès aux marchés, ainsi que le renforcement du partenariat entre le FIDA et le Gouvernement bangladais.
18. Le Comité a apprécié les efforts déployés pour intervenir et investir dans les zones où l'environnement est fragile, et l'intégration des mesures de protection de l'environnement, ainsi que l'investissement dans l'infrastructure rurale et l'égalité entre les sexes, spécifiquement pour accroître l'accès des femmes à la terre; l'approche du développement communautaire fondé sur les groupes; l'accent mis sur l'innovation; l'attribution des petits travaux d'infrastructure à des sociétés à contrat de travail collectif; et les activités dans le secteur du microcrédit et de la finance.
19. Le Comité a fait part de sa préoccupation à propos d'un certain nombre de questions: nécessité de prendre en compte dans la conception d'un programme les déficits persistants en matière de crédit; garder présente à l'esprit la protection de l'environnement et l'adaptation au changement climatique comme priorités au Bangladesh; assurer un contexte porteur au secteur privé; intégrer la gestion des savoirs au programme de pays; renforcer la participation à la concertation de haut niveau sur les politiques; veiller à ce que les aspects nutritionnels soient dûment inclus dans les programmes d'investissement; et renforcer la collaboration au niveau du pays entre les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome. Le Comité a pris note des éclaircissements pertinents fournis par la direction.
20. Répondant aux demandes des membres qui souhaitaient un complément d'information sur la recommandation visant à renforcer le bureau de pays par la délocalisation d'un chargé de programme de pays, la direction a souligné que cette

question était envisagée dans une perspective institutionnelle et que, dans ce contexte, la stratégie de décentralisation était en cours d'actualisation, comme l'avait demandé le Conseil d'administration.

21. Les membres ont invité instamment la direction à collaborer étroitement avec le Gouvernement bangladais pour prendre des mesures correctives à propos de la maintenance insuffisante de l'infrastructure, et pour garantir la durabilité des avantages. Répondant à une question sur les grands écarts de coût par bénéficiaire entre les différents projets, IOE a précisé que, pour un projet éloigné, le coût moyen par personne demeurerait encore largement à l'intérieur de la fourchette normale.
22. Le représentant du Gouvernement bangladais participant à la réunion a exprimé la satisfaction de ses autorités à propos de l'EPP et a demandé des éclaircissements sur la manière dont il avait été rendu compte des points de vue des bénéficiaires dans l'évaluation. IOE a précisé que toutes les EPP incluaient des consultations approfondies avec les bénéficiaires et leurs groupements, par le biais de divers outils de collecte des données comme les discussions de groupe et les visites sur le terrain.
23. Pour ce qui concerne l'accord conclusif de l'EPP, le Comité a noté que certaines des recommandations d'IOE étaient présentées dans le document sous une forme modifiée. Le Comité de l'évaluation a demandé des précisions supplémentaires sur le processus de préparation des accords conclusifs. La direction a accepté de reformuler/modifier l'accord conclusif pour conserver les recommandations d'IOE sous leur forme originale et, en consultation avec le Gouvernement bangladais, de préciser les points de vue de la direction et du gouvernement à propos de ces recommandations.
24. Le Comité de l'évaluation a félicité le FIDA et le Gouvernement bangladais pour leur forte relation de partenariat et a entériné les résultats de l'évaluation et les recommandations telles qu'elles figuraient dans le document de l'EPP. La direction a été encouragée à suivre les recommandations de l'EPP dans ses interventions au Bangladesh.

Synthèse d'évaluations portant sur l'engagement du FIDA auprès des peuples autochtones

25. Le Comité a examiné la synthèse d'évaluations sur l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones et s'est félicité des conclusions du rapport de synthèse, telles qu'elles figuraient dans le document EC 2015/89/W.P.5.
26. Le Comité a exprimé son accord avec les principaux objectifs de la synthèse d'évaluations, à savoir le recensement des enseignements tirés et des bonnes pratiques, et avec les recommandations relatives à l'engagement futur du FIDA aux côtés des peuples autochtones. Les membres ont félicité la direction du FIDA pour le rôle dynamique et précurseur qu'elle jouait en portant sur le devant de la scène les problèmes de développement concernant les peuples autochtones et en intégrant systématiquement ces questions dans ses stratégies et ses directives.
27. Le Comité a pris note, pour l'en féliciter, de la politique du FIDA consistant à "faire du bien", différente de celle des autres institutions financières internationales (IFI) qui consiste à "ne pas nuire"; du principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause pour garantir que toutes les préoccupations des peuples autochtones sont prises en considération; du fait que cette politique est alignée sur le mandat des Nations Unies; et des efforts déployés pour faire participer les peuples autochtones aux plateformes et initiatives institutionnelles du FIDA. Dans le même ordre d'idées, les membres ont salué l'initiative de la direction visant à élaborer une "note d'instructions pratiques" sur le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause afin qu'il puisse devenir effectivement opérationnel.

28. À propos du réexamen des objectifs du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones, la direction a indiqué que l'optique principale devrait être d'assurer un financement stable pour l'engagement aux côtés des peuples autochtones, qui a été jusqu'ici dépendant des dons. Le Comité a souhaité comprendre les mesures que prenait le FIDA pour assurer la durabilité des interventions aux côtés des peuples autochtones, et a insisté sur la nécessité de faire en sorte que les bons progrès réalisés au niveau mondial soient reproduits au niveau national, en établissant des liens entre les projets du Mécanisme et du FIDA.
29. Le Comité a appuyé les conclusions du rapport et a demandé à IOE de lui fournir un complément d'information sur le degré de réussite du FIDA par rapport aux conclusions des études d'évaluation d'autres IFI.
30. La direction a assuré au Comité que des efforts étaient en cours pour assurer un financement stable destiné aux activités aux côtés des peuples autochtones, par l'étude de plusieurs options, par exemple le transfert du Mécanisme aux organisations des peuples autochtones elles-mêmes en vue d'une mobilisation directe des ressources, et l'établissement de liaisons avec des organisations partageant la même opinion sur le financement spécifiquement affecté.

Évaluation de la performance du Projet d'appui au Plan stratégique de transformation de l'agriculture au Rwanda

31. Le Comité a examiné l'évaluation de la performance du Projet d'appui au Plan stratégique de transformation de l'agriculture (PAPSTA), figurant dans le document EC 2015/88/W.P.6, et s'est félicité de la qualité du travail effectué par IOE dans la réalisation d'une évaluation honnête et équilibrée, et dans la compilation du document.
32. Le Comité a félicité la direction du FIDA et le directeur de pays pour la bonne performance du PAPSTA, a observé que les notes attribuées par PMD et IOE étaient très proches sur l'ensemble des critères et a reconnu en même temps l'environnement propice offert par les systèmes gouvernementaux au Rwanda.
33. Le Comité a relevé aussi la question de la durabilité, spécialement pour les petits agriculteurs ayant rejoint le projet au cours de sa dernière année d'exécution et pour les coopératives, ainsi que l'absence d'une solide organisation paysanne et la participation limitée du secteur privé.
34. Les membres ont exprimé en outre leur appréciation pour l'investissement réalisé dans des domaines importants, comme l'irrigation et l'intégration de l'égalité entre les sexes, où d'autres donateurs n'avaient pas été en mesure d'investir, et se sont félicités des innovations dans les domaines de la gestion des bassins versants, de l'utilisation de nouvelles technologies dans la gestion de l'agriculture et de l'élevage, de la participation communautaire par le biais de la création de comités locaux de gestion et de supervision, et des gains d'efficacité obtenus grâce à l'innovation que constitue l'unité unique d'exécution du projet.

Questions diverses

35. Au titre des questions diverses, et au terme des délibérations sur les trois points soulevés, le Comité:
- a) a accueilli avec intérêt la proposition d'IOE d'organiser une session informelle conjointe du Comité de l'évaluation et du Comité des programmes de la FAO aux fins d'un partage des savoirs, au cours de laquelle seraient examinés les résultats, les enseignements et les recommandations issus du rapport de synthèse d'évaluations sur le développement pastoral; le Comité a décidé que cette session informelle conjointe se tiendrait le 20 novembre 2015;
 - b) a pris note de la proposition de la Norvège d'organiser une réunion conjointe du Comité de l'évaluation et du Groupe de travail sur le SAFP pour examiner les conclusions préliminaires d'IOE à propos de l'évaluation du SAFP du FIDA.

Prenant en compte les éclaircissements fournis par le Secrétaire du FIDA sur les points de vue exprimés par les membres du groupe de travail lors d'une réunion précédente, le Comité a décidé d'inviter les membres du Groupe de travail sur le SAFP à la session de mars 2016, au cours de laquelle sera examiné le rapport d'évaluation du SAFP préparé par IOE; et

- c) a examiné les moyens de rationaliser la procédure suivie par le Comité pour l'établissement de ses rapports, et a reporté la question à la prochaine session, au cours de laquelle le Secrétaire du FIDA soumettra à son examen diverses possibilités.
36. Le président a clos les délibérations en remerciant la direction, IOE, le personnel, les interprètes et les messagers pour avoir contribué au bon déroulement de la session.